

CSE 16 – La liaison GS – CP

C'est un moment charnier dans la scolarité. L'élève passe de la maternelle à l'élémentaire.

Rappel : primaire = maternelle + élémentaire.

Dans les textes :

- **Loi Haby de 1975** appliquée en 1977. Cette réforme porte sur le collège unique et parlait déjà de la **continuité pédagogique** entre l'école maternelle et le CP.
- **Loi d'orientation de 1989** : organise l'école en **3 cycles d'apprentissage**, fondés sur l'évolution physiologique et psychologique de chaque enfant. Ces cycles sont utiles et ont de la valeur s'ils sont bien articulés entre eux.
- **Programmes de 1995** : ils réaffirment que **cohérence** et **continuité** sont indispensables. « La GS tient une place particulière car elle voit l'aboutissement des premiers apprentissages, propose des activités qui prennent en compte des objectifs du cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux). Le passage école maternelle – école élémentaire constitue pour chaque enfant un temps d'évolution fort, que les maîtres doivent faciliter.
- **Programmes de 2002** : « L'école maternelle entretient des **liens étroits** avec l'école élémentaire, cette articulation (qui ne concerne pas que les enseignants de la GS et du CP) est structurée par le projet de chacune des 2 écoles, qui permet une véritable **programmation** des activités du cycle des apprentissages fondamentaux et un **suivi** individualisé de chacun des élèves au moment de la rupture délicate mais nécessaire entre école maternelle et élémentaire ».
- **Programmes de 2008** : « Le **projet d'école** est le moyen de garantir la continuité nécessaire entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Il est conçu et mis en œuvre en liaison avec l'école élémentaire et peut être commun aux deux écoles. La participation des parents au projet d'école est recherchée ».
- **Programmes de 2015** : « L'école maternelle travaille en **concertation** avec l'école élémentaire, plus particulièrement avec le cycle 2, pour mettre en œuvre une véritable continuité des apprentissages, un suivi individuel des enfants. »

Depuis la loi de 1989, il y a plusieurs moyens mis en œuvre pour cette liaison :

- Mise en place des **cycles**, avec la création du **conseil de cycle**,
- **Conseil des maîtres**,
- **Livret scolaire**,
- **Projet d'école**.

Lien maternelle – élémentaire : la maternelle peut être qualifiée d'école « heureuse » car elle refuse l'idée que les enfants puissent être jugés, comparés, classés mais cela reste une école et un véritable lieu d'apprentissage, de culture, de connaissances et d'évaluation. L'élémentaire est plutôt qualifiée d'école « sérieuse » qui pourrait être rendue plus accueillante mais qui a des exigences vis-à-vis des résultats des élèves et une rigueur envers le comportement.

La liaison GS – CP est possible sous forme de **décloisonnement** (ex : on mélange GS et CP pour en faire une seule classe, de façon temporaire), qui peut être difficile si les écoles sont éloignées géographiquement, ou s'il y a beaucoup de classes.

Pourquoi une liaison GS-CP ? Pour assurer la **continuité** dans les comportements et les apprentissages, pour considérer les **acquis de la maternelle**, pour considérer l'école maternelle comme une école à part

entière, pour **éviter une rupture** qui pourrait les élèves en situation de difficulté voire d'échec dès l'entrée au CP, pour **dédramatiser** le passage au CP.

Comment cela peut-il se faire ? On peut catégoriser différentes actions de liaison : autour des pratiques enseignantes, des outils et des supports, des organisations et des dispositifs, des rencontres d'élèves.

- **Actions autour des pratiques enseignantes :**
 - o Analyser les besoins
 - o Relever les difficultés récurrentes au CP sur lesquelles on peut déjà travailler en GS,
 - o Comment progressent les CP ? Les élèves en difficulté ?
 - o Réflexion pédagogique autour de l'évaluation,
 - o Construction de gestes professionnels communs (on harmonise les pratiques : on commence à faire en GS ce que l'enseignant va faire au CP),
 - o Etablir ensemble des progressions (progressions et programmation en C2 dans la continuité du cycle 1)
- **Actions autour des outils et des supports pour les enseignants ou les élèves :**
 - o Livret d'évaluation de chaque élève avec la fiche des attendus de fin de cycle de maternelle,
 - o Evaluations de début de CP avec transmission des résultats aux enseignants de GS,
 - o Liste des artistes qui ont déjà fait l'objet d'une étude en GS,
 - o Fiche d'harmonisation à transmettre au CP,
 - o Outils utilisés par l'enfant : traces écrites, affichages, cahier de vie, de chant, de poésie, banque de mots par exemple comme mémoire du travail de l'année précédente. Cela permet de rassurer les élèves et raviver leur mémoire.
- **Actions autour des organisations et des dispositifs :**
 - o Organiser des décloisonnements : enseignants de GS et de CP échangent leur classe pour une discipline (ex : échange pour arts visuels).
 - o Aménagements pour permettre une meilleure adaptation des élèves.
- **Actions autour des rencontres d'élèves :**
 - o Envoyer des lecteurs du CP en GS,
 - o Réaliser un objet à partir d'une fiche de fabrication (dictée à l'adulte, enregistrement) élaborée par les élèves de CP ou élèves de GS. L'autre classe réalise l'objet,
 - o Organiser un mixage de classe de GS – CP : s'habituer à être dans la peau d'un CP / CP peut être tuteur pour les GS.
 - o Participer à des jeux de société en commun,
 - o Faire des récréations, des fêtes, des projets communs.
 - o Visiter l'école élémentaire et la classe de CP,
 - o Rencontrer les parents des futurs CP.

Pour que la liaison GS – CP soit efficace, il faut réaliser un **travail de concertation** : utiliser le temps au conseil de cycle pour réfléchir sur la pratique pédagogique, les démarches, les outils et les parcours des élèves. Il faut **inclure dans le projet d'école la liaison GS – CP** avec la rédaction de « **fiches actions** » pour des **projets communs**.

Exemple de fiche action : « Maîtrise de la langue », des objectifs sont formulés. Il y a aussi des objectifs spécifiques et des résultats attendus (ex : « installer et favoriser les échanges verbaux entre les élèves, organiser un débat, émettre des hypothèses à partir des illustrations rencontrées dans les albums etc). Il y a aussi l'organisation pédagogique retenue (ex : groupe de 4). Il y a également le déroulement, les étapes, l'échéancier, le matériel nécessaire.